

1  
Auvvers le Février 1846

N<sup>o</sup> 143

Monsieur le Ministre <sup>général</sup>  
De l'Intérieur, à Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

C'est avec le plus profond respect que la sousignée, veuve de Mathieu Van Bree, en son vivant, Directeur de l'Académie royale d'Auvvers, se voit exposée ce qui suit: Mathieu Van Bree enseigna à l'Académie d'Auvvers, comme professeur et Directeur, pendant vingt deux années, les services qu'il a rendus au pays en formant presque la totalité des artistes que possède notre école actuelle, sont reconnus par toutes les personnes qui s'intéressent au progrès des arts en Belgique, et ses nombreux élèves, aujourd'hui pour la plupart artistes du plus haut mérite, attesteraient au besoin, que Van Bree avait tellement à cœur le développement de notre école nationale, qu'il a négligé et oublié ses propres intérêts et ceux de sa famille, pour se consacrer avec un dévouement

Dévouement absolu à l'éducation  
De ceux dont les œuvres hono-  
= rent aujourd'hui la patrie.  
Mathieu Vanbrée en mou-  
= rant, a laissé sa veuve et  
ses enfants dans une position  
voisine de l'indigence.  
Des démarches furent tentées  
par des personnages influents  
dans le but de faire accorder  
une pension à la veuve  
d'un homme qui avait  
tant mérité du pays; mais  
la loi s'y opposant, elle  
ne put obtenir qu'une  
gratification. Depuis ce  
moment la fouffignée  
lutte péniblement contre  
l'adversité; elle vit avec  
douleur que le gouvernement  
paraît oublier entièrement  
les services rendus par  
son mari, et elle at-  
= tend avec effroi le moment,  
où la famille d'un artiste  
éminent, de celui qui fut  
le premier régénérateur  
de l'école belge, sera réduite  
à la misère.

Cependant, Monsieur  
le Ministre, votre arrêté  
qui ordonne la formation  
d'un musée national à  
Bruxelles lui a rendu quel-  
= que espoir; il lui a paru borné

non de doute que le gou-  
= vernement voudra posséder  
au moins une seule œuvre  
du dernier Directeur de l'a-  
= cadémie d'Anvers. La fouf-  
=ignée et ses enfants ont  
des droits évidents à espérer  
que telle sera l'intention  
du gouvernement et ils ont  
trop de foi dans votre géné-  
= rosité pour pouvoir en douter.

Mathieu Vanbrée laisse  
en héritage à sa famille,  
deux grands tableaux, repré-  
= sentant, l'un, les Athéniens  
tirant au sort les victimes  
destinées au Minotaure.  
Cette toile mesure 7.  $\frac{40}{100}$   
mètres de largeur, sur 5.  $\frac{50}{100}$   
mètres de hauteur; l'autre,  
Regulus, représentant pour  
Carthage, de 6.  $\frac{90}{100}$  mètres  
de long, sur cinq mètres  
de haut. Les deux composi-  
= tions sont célèbres dans  
le monde artistique et  
réputées les chefs d'œuvre de Vanbrée.

La fouffignée et ses  
enfants vous implorent,  
Monsieur le Ministre, de  
daigner faire l'acquisition  
pour le gouvernement de  
l'une de ces précieuses  
et glorieuses compositions

Composition, qu'ils céderaient  
pour la somme de Douze ou  
quinze mille francs; le  
prix qu'ils en demandent  
est bien certainement en  
dehors de la valeur réelle  
de l'objet, et ce n'est que  
le besoin qui les y porte à  
abandonner ce souvenir de  
leur époux et y père! ils  
sont croisé, Monsieur  
le Ministre, que vous voudrez  
saisir cette occasion d'en-  
richir le musée national  
d'une œuvre importante,  
et de venir à la fois au  
secours d'une bien malheu-  
reuse famille, qui a des  
droits incontestables à  
la protection et générosité  
du gouvernement et du pays.

Monsieur le Ministre  
votre très humble et très  
obéissante servante  
signé, De M. J. VanBree,  
née VanCelt.

Bruxelles, le 20 9<sup>bre</sup> 1846. (2)

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

5<sup>me</sup> DIVISION.

N° 668.

N. B. On est prié de rappeler, dans  
la réponse, le chiffre de la Division,  
ainsi que le N° d'enregistrement.

ANNEXE.

Messieurs, N° 143  
J'ai l'honneur de vous  
communiquer, en vous priant  
de me faire connaître votre  
avis, la requête ci-jointe  
en copie, par laquelle Madame  
Van Bree, veuve de l'ancien  
Directeur de l'Académie d'Anvers,  
demande au gouvernement de  
faire l'acquisition d'un ou  
deux tableaux que son mari  
a laissés, en mourant, à sa  
famille.

Il me ferait agréable,  
Messieurs, de voir cette affaire  
s'instruire le plus promptement possible.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Ch. de Borchgrave

A Messieurs les Membres de la  
Commission administrative du musée  
royal de peinture et de sculpture.  
Mons. Navez, Président.

Musei' royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture

N<sup>o</sup> 143. <sup>45</sup>

Bruxelles, le 26 Janvier 1847.

à M<sup>me</sup> Vent D<sup>re</sup> fils  
Nis. à. vis de la Banque,  
à Anvers,

J'ai l'honneur de vous  
informer que deux Membres  
de la Commission Ad<sup>ve</sup> du  
Musée royal de Peinture  
se rendront à Anvers, Jeudi  
prochain, 28 Janvier, par  
le 2<sup>e</sup> convoi du Chemin  
de fer, afin d'examiner les  
tableaux dont vous avez  
proposé l'acquisition  
au gouvernement.

Veuillez agr. M<sup>me</sup>  
l'ass. de mes sentiments  
distingués.

Le Secrétaire  
P. De

N<sup>o</sup> 143

M<sup>r</sup> le Comte de Robiano m'a prié  
de remettre au vendredi prochain  
notre voyage à l'ambassade en conséquence  
je n'y suis bien empêché et m'excuse  
pour les choses concernées

Je suis tout de vous

le 26 Janvier 1847 J. F. de V. de V.

c'est vendredi 29 et à 8 <sup>heures</sup>  $\frac{1}{2}$  du matin  
je n'y suis bien empêché et m'excuse  
pour les choses concernées

*V. M. 2*

*Monsieur*

*Monsieur Stenon*

*Secrétaire Des sciences & Arts*

*91*

8  
N<sup>o</sup> 143

3

Je prie Monsieur  
Linné de vouloir bien  
prendre un moment aujourd'hui  
dans la journée pour le  
rapport à faire à la commission  
sur votre voyage à crister

Sont tout de bon

F. Savary

le 3 février 1867.



à Messieurs les Membres de la  
Commission administrative du  
Muséum royal de Peinture et de  
Sculpture.

Messieurs,

D'après le vœu que vous m'avez  
exprimé dans la séance du  
25 janvier dernier, nous nous  
sommes rendus à Anvers à l'effet  
d'examiner les ouvrages que M. de  
Van Nieu, a légués à sa famille.

Les deux grands tableaux  
représentant les Atthéniens et  
Régulus, sont au nombre des  
ouvrages les plus importants  
que l'on ait exécutés en Belgique  
depuis plus d'un siècle. Ces  
compositions sont conçues avec  
grandeur; l'arrangement des  
groupes est bien ordonné; les ex-  
pressions sont bien senties;  
enfin l'effet général de ces  
tableaux est satisfaisant.

(L'usage à désirer) Mais l'exécution, sous le rapport  
du dessin et de la peinture, est  
faible et l'analyse de plusieurs  
parties de ces tableaux fait ap-  
cevoir une faiblesse de talent  
qui ne permettrait pas à l'artiste  
d'entreprendre des sujets exigeant  
les qualités les plus fortes de l'art;



Musée royal  
de  
Peinture

et de

Sculpture

N<sup>o</sup> 143

1 Annexe

Bruxelles, le 6<sup>e</sup> février 1842

M<sup>le</sup> le ministre de  
l'Intérieur.

M<sup>le</sup> le Min.

Comme suite à votre  
Dépêche du 20<sup>e</sup> du J. 5<sup>e</sup> Don,  
N<sup>o</sup> 668, la Commission  
administrative du Musée royal  
a l'honneur de vous com-  
muniquez une copie des  
rapports que deux de ses  
Membres ont été chargés  
de lui adresser sur les  
mérites des œuvres susdites par  
M. Van Meir et sur  
la convenance de les  
acquiescer pour le Musée royal.

La Com<sup>te</sup> a unanimement  
adhéré aux conclusions de  
ce rapport et elle verrait avec  
satisfaction M<sup>le</sup> le Min,  
que les propositions qu'il  
contient puissent recevoir  
une solution favorable.

Apr. M<sup>le</sup> le Min, l'asp.  
de votre haute con.

Le Président  
F. J. J.

Anvers 21 Mars 1867

(8)

N<sup>o</sup> 143  
Monsieur Navet, Peintre D'Histoire &c.  
à Bruxelles.

Monsieur!

Permettez moi de vous rappeler  
votre bienveillante promesse d'appui, concernant le placement  
d'un ou des grands tableaux, ou des deux s'il fut possible,  
j'ai pensé que la vue des esquisses, pour se former une idée  
des tableaux, ne pourra jamais nuire aux démarches que  
vous avez bien voulu faire en notre faveur, et pour cette  
raison, Monsieur j'ai pris la liberté de vous les envoyer,  
afin que vous daigniez les exhiber aux personnes que vous  
jugerez devoir en prendre connaissance, ou à tout autre  
tel que vous le jugerez convenable.

J'espère Monsieur que vous ne me  
prendrez pas de mauvaise part d'avoir osé vous envoyer  
ces esquisses.

Je ne puis manquer de vous communiquer que  
je suis mené d'un coup bien sensible pour moi, ma  
Mère

Monsieur de recevoir les saints sacrements de l'eglise  
par suite d'une fièvre catarrhale & d'un epuise-  
ment de forces.  
Qu'il se repose avec assurance de ma haute con-  
sideration & respectueux

Monsieur

Très Respectueux Serviteur  
Jules P. Brie

Musée royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture.

N<sup>o</sup> 143. 47

Bruxelles, le 8 Avril 1847

à M<sup>o</sup> Jules Van Bie.

à Anvers

M<sup>o</sup>

M<sup>o</sup> Navez me charge de  
vous faire connaître en réponse  
à votre lettre du 24 Mars 47,  
que la Commission adminis-  
trative du Musée royal, en  
accusant un rapport favorable  
sur les <sup>deux</sup> grands tableaux dont  
vous avez bien voulu offrir  
les acquies au Musée, a  
exprimé le désir que le don  
viennement en devienne pro-  
priété.

(Je gr. Mr. l'op. de  
ma Com. v. Sinterquaer)

Le Secrétaire

V. Stas

(12)

Anvers, le 29 Juillet 1847.

N<sup>o</sup> 443

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,  
à Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

Salaise de voir figurer au Musée National de Bruxelles, quelques productions du pinceau de feu mon époux, Math. J. Van Brée, en son vivant Directeur de l'Académie Royale d'Anvers; je prends la respectueuse liberté Monsieur le Ministre, de vous soumettre en vente pour la somme de quatre mille francs f. 4000., Deux tableaux de petite dimension, représentant, Régulus partant pour cartage et les Athéniens tirant au sort pour être dévorés par le Minotaure.

Il y a quelques mois j'ai pu par la franchise d'envoyer ces tableaux aux bords du Saint de Monsieur Navet, qui les a faits déposer

au Musée ou au Ministère  
où ils se trouvent en ce moment.

Je crois avec quelque fonde-  
ment, Monsieur le Ministre, que si  
vous voudriez bien être favorable à  
ma supplique, l'administration  
du Musée interviendrait pour  
une part dans les frais d'ac-  
quisition, & si pour le moment  
les fonds des Beaux arts étaient  
épuisés, vous pourriez me faire  
le paiement en deux époques  
que vous le jugerez convenable.

Espérant que vous voudrez  
bien adhérer à ma demande j'ai  
l'honneur de vous  
L'honneur de vous

Signé V<sup>e</sup> M. J. Van Brie  
Née Van Selt.

Le Soussigné, membre de la  
Chambre des Représentants, ayant  
connu particulièrement feu M.  
Math. Van Brie, & s'étant trouvé à  
même d'apprécier tous les  
services qu'il a rendus aux  
Beaux arts, serait charmé  
que M. le Ministre des Intérieurs  
pût faire droit à la requête ci-dessus.  
Eschereu, le 31 juillet 1847.  
Signé / <sup>noy</sup> illisible.



Bruxelles, le 19. Janvier 1847. (11)

N<sup>o</sup> 24930  
de Dép<sup>t</sup> 18<sup>me</sup> Série.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

3<sup>e</sup> DIVISION.

96<sup>o</sup> 008.

N<sup>o</sup> 143.  
— 3

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse,  
le chiffre de la Division, ainsi que le N<sup>o</sup> de  
l'enregistrement.

1 ANNEXE.

Comme suite à votre lettre du  
9 février dernier, N<sup>o</sup> 143, je vous  
prie de me faire connaître, le  
plus tôt possible, le prix qu'il  
conviendrait d'offrir à la veuve  
Van Brée, pour les esquisses achevées  
des deux tableaux. Les Athéniens  
& Regulus, esquisses dont nous  
avez proposé l'acquisition pour  
le musée Royal de peinture et  
de Sculpture de Belgique.

Madame Van Brée a récemment  
adressé à mon Département au  
Sujet de ces esquisses la lettre ci-jointe  
en copie.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Quoy

A Messieurs les Membres de la commission administrative du  
Musée Royal de Peinture et de Sculpture de  
Belgique.

ROYAUME  
DE  
BELGIQUE.

Bruxelles, le 4<sup>re</sup> Dec 1847.

Musée Royal  
DE  
TABLEAUX.

N<sup>o</sup> 149

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Année 17

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

à M<sup>re</sup> le Ministre de l'Intérieur

M<sup>re</sup> le Min.

Par votre lettre en date du 19  
Aout de ce jour, N<sup>o</sup> 668, vous  
avez bien voulu nous consul-  
ter sur le prix qu'il convien-  
drait d'offrir à la Dame veuve  
veuve pour l'acquisition  
des esquisses des deux tableaux  
représentant : Les Abbé-  
s & Regulus &c.

Nous pensons, M<sup>re</sup> le Min,  
que la somme de 4000 francs  
demandée par M<sup>re</sup> Van Mée  
n'est pas trop élevée, d'au-  
tant plus que le gouverne-  
ment en donnant suite  
à ces <sup>projets</sup> ~~actes~~ rendra un  
témoignage de reconnaif-  
sance à la veuve d'un  
Citoyen qui, comme peintre  
& professeur, rendit des  
services incontestables.

Il ne sera pas inutile  
M<sup>le</sup> Ministre, de vous faire  
connaître que la C<sup>on</sup>  
D<sup>ire</sup> du Muséum royal ~~de~~  
proposent l'acquisition  
de ces esquisses <sup>dans la suppression</sup> ~~à exécuter~~  
l'espérance que le prix en  
serait prélevé sur le fonds  
général des Beaux-Arts,  
car si le faible budget  
du Muséum ~~serait~~ devait  
supporter les frais d'achat  
d'œuvres modernes, elles  
se verraient obligées de <sup>venir</sup> ~~proposer~~  
l'ajournement  
de ce projet.

Vous en prie, M<sup>le</sup>  
M<sup>in</sup> d'agr. l'agr.

Le Président  
Secrétaire. J. B. L.

Anvers le 19<sup>ème</sup> 8<sup>bre</sup> 1867

N<sup>o</sup> 143

Monsieur Savary Directeur Du Musée Royal  
De Peinture & de Sculpture  
à Bruxelles

Monsieur!

Je ne puis manquer de  
porter à votre connaissance que ma Mère se trouve  
honorée d'une mesure de Monsieur le Ministre  
de l'Intérieur, par la quelle il veut bien lui faire  
connaître, que le Gouvernement Daigne acquiescer les  
deux esquisses achevées; & comme je ne doute nulle-  
ment que vos bons soins ont beaucoup contribué  
au succès de cette affaire, je vous prie Monsieur  
d'agréer à cet égard mes remerciements ainsi que  
l'assurance de ma haute reconnaissance avec  
laquelle ma Mère a l'honneur de se joindre de  
tout

*Je vous prie de m'excuser*  
*de tout ce que*

*Me recommandant à votre protection*  
*j'ai l'honneur de me dire avec considération*

*Monsieur*

*Votre très humble serviteur*

*Julien Buis*

Bruxelles, le 23 9<sup>bre</sup> 1847.

No 34908 de Dép. 18<sup>me</sup> Série.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

5<sup>e</sup> DIVISION.

N<sup>o</sup> 668.

N<sup>o</sup> 143

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le No de l'enregistrement.

ANNEXE. //

Comme suite à votre lettre du 4 Septembre dernier, N<sup>o</sup> 143, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement a acquis pour le musée dont la direction vous est confiée, de la venue de Mathieu Van Brée, deux esquisses exécutées par son épouse & représentant; l'une les Athéniens tirant au sort les victimes destinés au Minotaure; l'autre, Regulus retournant à Carthage.

Inv. général. N<sup>os</sup> 735-736.

Agreez, Messieurs, l'assurance de considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur,  
C. M. Wey

A la Commission administrative du Musée Royal de Peinture & de Sculpture de Belgique  
(Mr Nouet, Président)

Musée royal  
de Peinture  
et de  
Sculpture

N<sup>o</sup> 143.

9

Munelles, le 9 Décembre 1847.

à M<sup>le</sup> Ministre des Intérieurs,

M<sup>le</sup> Min.

La Commission Ad<sup>ve</sup> du  
Musée royal de Peinture et de  
Sculpture a pris avec plaisir  
communication de votre lettre  
en date du 20 g<sup>bre</sup> 47, 5<sup>e</sup> Don  
N<sup>o</sup> 668, par laquelle vous  
avez bien voulu l'informer  
que le Gouvernement vient  
d'acquiescer les deux esquisses  
exécutées par Mathieu Van der  
et représentant d'une loi  
Athéniens vivants au sort les  
Victimes destinées au Misotaur  
d'autre, Regulus rebouvent  
à Carthage.

La Commission ne tardera pas  
à M<sup>le</sup> Min, à faire placer ces  
ouvrages distingués dans  
la Salle destinée aux  
productions des artistes  
modernes de l'étranger.

Ayo. M<sup>le</sup> M.

Le Secrétaire  
V. H. 2

Le Président.  
F. H. 2

Dossier 33 lettre du 23 décembre 1867

Messieurs

Comme suite à votre communication du 5 Xbre courant ne 33 j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire déposer au Palais Ducal les tableaux désignés ci-après et qui sont compris dans la liste de ceux qui n'ont pas prendre place dans les galeries du Musée moderne) savoir

.....

96 François père-Marius assis sur les ruines de Carthages

735 Van brée Math. Les Athéniens tirant au sort les victimes destinées au

Minautore

736 Id Régulus retournant à Carthage

Par lettre du 17 janvier 1868 la Commission insiste pour garder ces esquisses au Musée (mêem dossier 33)



D 143

I. 736

17

van Bree

Regulus retournant à Carthage

dépôt à la Légation de Belgique au Caire (février 1934)